



LIVRET DE
PRESENTATION
DES BILANS DE
COMPETENCES

Professionnels de santé

2021

Le Bilan de compétence

Pour quoi faire ?

Le bilan de compétences conçu spécifiquement pour les professionnels de santé est un dispositif d'accompagnement individuel qui a pour objectif, entre autres, de vous aider à :

- Faire le point sur vos expériences professionnelles et sur vos compétences tout en prenant en compte les spécificités de vos études.
- Élaborer un ou deux projets professionnels réalistes et en adéquation avec vos contraintes (et, si nécessaire, un projet de formation)
- Étudier vos possibilités de mobilité si cela vous intéresse
- Vous positionner dans un environnement professionnel et sur le marché de l'emploi

Grâce à ces bilans, vous pourrez explorer ce que vos expériences professionnelles vous offrent comme nouvelles opportunités et analyser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations pour mettre en place un projet qui vous correspondra parfaitement. Les outils que j'utilise vous permettront de prendre conscience de vos modes de fonctionnement et vous aideront à découvrir le type d'emploi dans lequel vous pourriez vous épanouir. Vous apprendrez à valoriser vos atouts et construire un argumentaire percutant ! Nous concevrons ensemble un ou deux projets personnalisés, adaptés à votre situation. Vous repartirez avec un plan d'action précis vous ouvrant les portes de votre/vos nouveaux projets professionnels.

Vous êtes actif dans cette démarche. Grâce à l'approche coaching, vous pourrez vous recentrer sur vous-même et vous mettre en action. A la fin du Bilan, une synthèse vous sera remise et vous en serez l'unique propriétaire. Une confidentialité totale vous est garantie concernant l'intégralité du processus et ses livrables.

Pour qui ?

Tout le monde a le droit d'entreprendre un bilan de compétence.

En tant que particulier, vous pouvez choisir de réaliser un bilan de compétences sans en informer votre patron.

En tant que salarié et dans le cadre du plan de développement des compétences, vous pouvez demander un bilan de compétences pour vous aider à faire le point sur votre métier, vos possibilités d'évolution ou de reconversion. J'ai développé une approche spécifique pour les professionnels de santé qui met l'accent sur la transposabilité de leurs compétences.

Les grandes étapes ?

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle est au maximum de 24 heures et elle se répartit généralement sur 6 à 10 semaines.

La démarche comprend trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

- **Une phase préliminaire** qui a pour objet de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ; définir et analyser la nature de ses besoins ; l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- **Une phase d'investigation** permettant au bénéficiaire d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ; d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles ; d'évaluer sa confiance en soi et ses différents potentiels (managérial, entrepreneurial, etc.) et enfin d'évaluer ses connaissances générales pour déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
- **Une phase de conclusion** qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ; recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation. Cette phase permet également de concevoir un plan d'action pour la mise en œuvre du ou des projets.

Durant les trois phases du bilan de compétences, les actions sont menées de façon individuelle.

La phase de conclusion se termine par une présentation au bénéficiaire des enseignements du bilan de compétences.

Le parcours du bénéficiaire



Nous vous proposons de commencer par un entretien préalable gratuit et sans engagement pour discuter de votre demande et vous présenter notre méthodologie.

Tout au long du bilan de compétence, 6 grands thèmes seront abordés :

1. Analyse du parcours professionnel et personnel : *Entretien d'accueil, domaines/ligne de vie, savoirs/savoir-faire/expériences, compétences, aptitudes, qualités et audit social. Test de personnalité et d'adéquation à son emploi*
2. Exploration de l'auto-évaluation : *Valeurs au travail, confiance en soi, évaluation de la motivation, conditions de travail et contraintes sanitaires, intérêts professionnels, envies/refus/freins*
3. Acquisition de méthode de collectes d'information : *Portrait professionnel, élaboration d'un référentiel de compétences, projet(s) professionnel(s), enquête de terrain (à élaborer) et activation du réseau*
4. Exploration des informations collectées : *Analyse des écarts, axe de réflexion projet(s)*
5. Analyse des cibles professionnelles : *Plan(s) d'action, préparation de la synthèse*
6. Restitution bilan : *Retour sur le BC, remise de la synthèse*

Le financement

Le bilan de compétences coûte de 1800 euros à 2 400 euros selon votre choix.

	Bilan de compétences	Descriptif	Tarif	CPF
	PROFESSIONNELS DE SANTE	Vous travaillez dans la santé? Venez découvrir une approche spécifiquement conçue pour aider les professionnels de santé à aborder leur futur sereinement (16h)	1800 € TTC	☑
	EPISTROPHE	Votre bien-être est au coeur de nos préoccupations. Venez découvrir des outils spécifiques conçus pour aider les professionnels de santé à redécouvrir leurs envies et leurs besoins et oser changer de métier (20h)	2400 € TTC	☑



En tant que membre de l'ANCRH, **tous nos bilans de compétences sont certifiés Qualiopi et finançables par le CPF**. Il existe différentes façons de faire financer un bilan de compétences : contactez-moi, nous trouverons ensemble la meilleure solution de financement pour vous.

Informations pratiques

Les modalités pratiques

Possibilité de faire le Bilan en **visioconférence** ou en **face à face**.

Pour les RV en présentiels, merci de vous rendre (sur RV uniquement) à l'adresse suivante :




Centre d'affaire REGUS Lyon
23, Rue Crepet
69007 LYON

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 18h et un samedi sur deux de 9h à 12h

Les locaux sont adaptés pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à me contacter pour un devis personnalisé ou pour prendre RV.

Magali DESROCHES
Coach consultante certifiée
Spécialisée en Bilan de compétence

 06.63.53.56.39

 Contact@thehelixproject.com

 www.thehelixproject.com

